
Chambre des Représentants.

SESSION DE 1842 - 1843.

PROJET D'ADRESSE

En réponse au Discours du Trône (1).

Sire,

En reprenant nos travaux après une session longue et laborieuse, qui vient à peine d'être close, nous nous félicitons de voir au milieu de nous le Roi qui s'est si noblement associé à notre cause, et sur qui reposent les destinées de la patrie.

Nous sommes heureux d'apprendre que les négociations ouvertes en suite du traité de Londres, ont amené un dénouement satisfaisant, et que toutes les difficultés qui se rattachaient à la séparation des deux pays, ont pu être enfin résolues. Nous examinerons avec le plus grand soin les traités que Votre Majesté nous annonce, et dans lesquels, nous nous plaçons à le croire, nos droits n'ont pas été méconnus. Ces résultats, en offrant à l'Europe un nouveau témoignage d'esprit de conciliation internationale, serviront sans aucun doute à faciliter des rapports commerciaux qui ne peuvent que contribuer à la prospérité des deux peuples.

Les intérêts matériels doivent être l'objet des soins constants du Gouvernement ; nous porterons notre attention sur le traité conclu avec l'Espagne, et tout en conservant l'espoir que d'autres négociations encore pourront être fructueuses à notre industrie, nous fixerons toute notre sollicitude sur les mesures qui nous sont annoncées dans l'intérêt du commerce, et sur l'Enquête que nous avons instituée dans le but de favoriser les exportations maritimes.

(1) Discours du Roi, n^o 1.

L'importance de l'industrie ne nous laissera pas inattentifs aux besoins de la classe ouvrière. En examinant les mesures qui nous seront proposées sur la protection des enfants dans les manufactures, nous chercherons à assurer la conservation de la santé et des mœurs de cette partie si intéressante de la société. Déjà la loi sur l'enseignement primaire, par laquelle, en répandant l'instruction, nous avons voulu conserver au peuple son caractère moral et religieux, a prouvé l'unanimité de vues des grands pouvoirs de l'État sur ces graves intérêts, et le pays entier y a applaudi.

La Chambre des Représentants voit avec un juste orgueil le développement progressif des sciences, des lettres et des arts. La récente Exposition, ouverte dans la capitale, a montré que la patrie des Van Eyck et des Rubens savait encore fournir de dignes successeurs à ces gloires nationales.

La grande entreprise du Chemin de fer, en atteignant les frontières de France et d'Allemagne, doit contribuer à augmenter la prospérité du pays. Nous formons des vœux pour que l'achèvement du réseau intérieur mette enfin en rapport tous les grands centres de population. De leur côté, les voies de communication décrétées dans le Luxembourg et le canal de la Campine, viendront vivifier deux provinces auxquelles se rattachent de pieux souvenirs.

L'armée, par l'esprit patriotique qui l'anime, par son instruction et sa discipline, continuera, nous n'en doutons point, à justifier la confiance de Votre Majesté et celle du pays.

Nous attendrons, Sire, les divers projets que Votre Majesté nous annonce pour régulariser les services publics; dans l'examen des lois de finance qui nous seront proposées, nous n'oublierons pas que l'ordre et l'économie dans les dépenses peuvent souvent suppléer à de nouveaux impôts, et sont un grand moyen de crédit public. Déjà la conclusion de l'emprunt témoigne de la confiance que notre crédit inspire. Ce crédit, auquel la fortune publique est intimement associée, s'accroîtra encore par la paix et la tranquillité.

Après les secousses qui ont si profondément ébranlé la société, après les sacrifices si durs que nous avons dû faire, la nation éprouve le besoin de calme et de repos. Le commerce et l'industrie, ces deux grandes sources de la prospérité des peuples, ne peuvent fleurir au milieu des commotions politiques. Heureuse et confiante dans le Souverain qu'elle s'est choisi et dont la dynastie s'élève et grandit pour le bonheur de la patrie, la nation, Sire, n'oubliera jamais que la Belgique ne peut trouver de force réelle que dans la concorde et l'union de tous ses enfants.

RAIKEM, PRÉSIDENT.

DUMORTIER, RAPPORTEUR.

FALLON.

D'HUART.

DE THEUX.

DE FOERE.

PIRMEZ.